

votre choix. L'honorable M. Choron, dont la Société déplore la retraite prématurée, était le digne continuateur de cette précieuse tradition.

Ne pouvant le décider à conserver ses fonctions, vous avez voulu lui prouver combien sa résolution vous attristait en le nommant président honoraire. Ce témoignage était bien dû au savant, au travailleur infatigable que nous espérons garder longtemps encore au milieu de nous, et dont l'œuvre considérable est si justement appréciée.

Vous reconnaissez, Messieurs, que la pensée de recueillir un tel héritage était bien fait pour me troubler et justifier mes appréhensions, lorsque certains d'entre vous eurent la trop grande bienveillance de songer à moi. Résister aux instances si flatteuses qui m'étaient faites, eût pu être interprété comme un mauvais vouloir, bien loin de ma pensée. J'ai donc accepté ; mais en vous exprimant, une fois de plus, ma reconnaissance, je fais appel à l'union de tous nos collègues pour le bien et la prospérité de notre Société.

Le passé historique de notre province fait plus que justifier son existence ; il l'impose. Tous nos efforts tendront donc à ne pas laisser périliter une œuvre si essentiellement intéressante. Pour cela le concours de tous est nécessaire. Le mien, quel qu'infinime qu'il soit, vous est entièrement acquis, et ce qui m'encourage dans une tâche qui serait au-dessus de mes forces, c'est de voir autour de moi les membres si distingués et si dévoués de votre bureau. J'ai besoin de compter sur leurs lumières, sur leur assiduité, je sais qu'elles ne me feront pas défaut et je les en remercie de fond du cœur.

M. Choron remercie M. de Barral des paroles flatteuses qu'il vient de lui adresser ; il ajoute que sa santé l'a obligé d'abandonner, à son grand regret, la présidence et il félicite vivement M. de Barral d'avoir bien voulu accepter la direction de la Société qui, sous une nouvelle impulsion, ne peut manquer de continuer ses traditions, ses travaux, avec une plus grande ardeur encore.